



8 décembre 2022 – Communiqué de la fédération CGT des Services publics

## **Elections professionnelles 2022 : Malgré une forte abstention prévisible et annoncée, la CGT reste en tête.**

A partir de premiers résultats partiels portant sur 990 000 inscrits, soit environ 54% du corps électoral, la Fédération CGT des Services publics est en mesure d'affirmer que la CGT reste la première organisation dans la fonction publique territoriale.

Elle compte d'ailleurs une belle progression dans plusieurs collectivités comme à Saint Etienne (+23 points), au Conseil départemental des Bouches du Rhône (+9 points), au Conseil régional Ile de France (+7 points).

La CGT remercie les agent.e.s salarié.e.s pour leur confiance et se félicite de leur choix car il atteste de leur combativité et de leur exigence de politiques de progrès en rupture avec celles menées aujourd'hui.

Elle dénonce cependant l'incurie des pouvoirs publics pour organiser un scrutin qui offre à toutes et tous les agent-es de la fonction publique territoriale la possibilité de voter. Depuis des mois la CGT alerte sur les difficultés engendrées, à la fois par la mise en place du vote électronique mais également par le recours à des prestataires privés dans l'organisation des scrutins électroniques et par correspondance. De nombreux dysfonctionnements ont mis à mal la sincérité du vote, et parfois même sa possibilité, dans un certain nombre de scrutins.

La fédération salue le formidable travail des militants CGT qui a permis d'atteindre ce résultat.

Les luttes contre la mise en place des 1607 heures, les mobilisations dans toutes les filières,...ont participé à ce que les militants puissent mener une campagne qui a porté ses fruits.

Alors que le gouvernement continue à attaquer notre république sociale, la CGT entend mobiliser le plus grand nombre de travailleurs contre l'allongement de l'âge de départ à la retraite et tout recul social.

La CGT, avec les travailleurs, n'accepte pas de sombrer dans le fatalisme des coupures d'énergie et de la paupérisation grandissante de la population.

Elle appelle chacune et chacun à préparer les mobilisations du mois de janvier pour un droit à la retraite à 60 ans à taux plein et l'augmentation générale des salaires.

C'est en reprenant les richesses que nous produisons que nous gagnerons !

Montreuil le 9 décembre 2022.